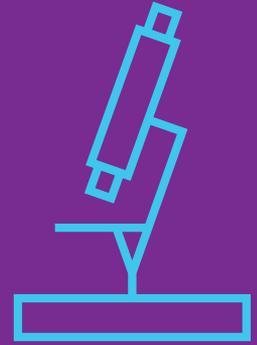


INNOVATEURS ET PROVOCATEURS DANS LA SCIENCE DU VIH



FORMATION MÉDICALE INDÉPENDANTE

APERÇU

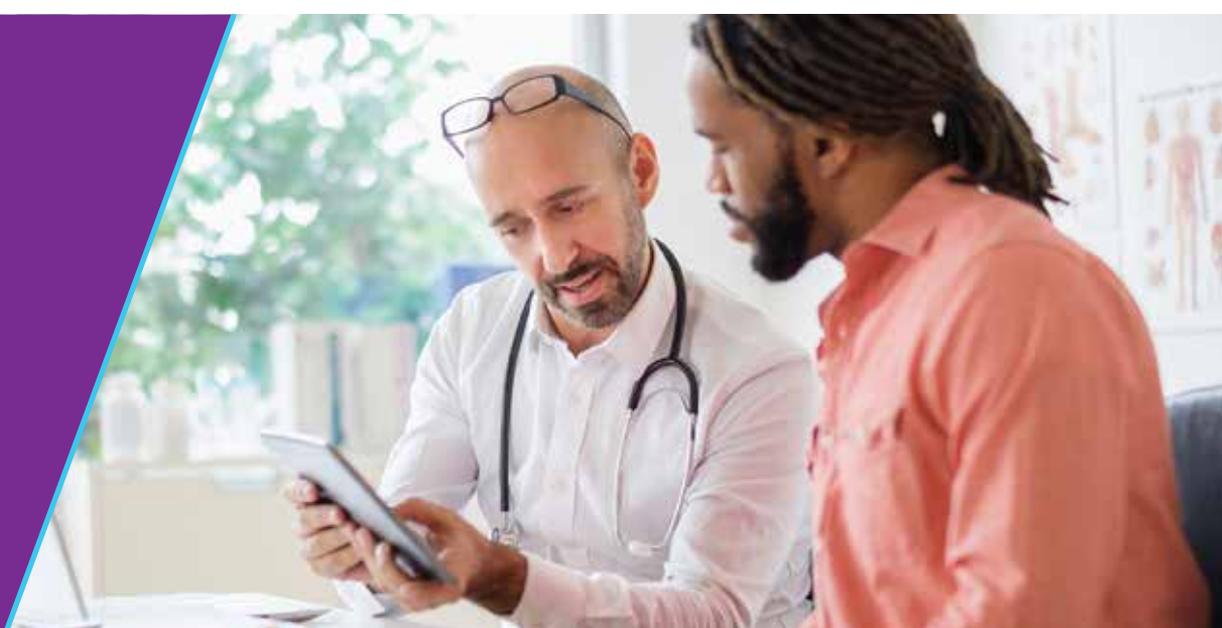
Le programme de formation médicale indépendante accorde du financement à des initiatives de formation dans un domaine médical ou scientifique (programmes/événements/activités) afin de parfaire les compétences et d'approfondir les connaissances des professionnels de la santé canadiens qui jouent un rôle dans les soins de santé aux patients atteints de VIH au Canada.

ADMISSIBILITÉ

Les demandes doivent provenir d'une organisation canadienne représentant un corps professionnel médical ou scientifique ou encore d'un organisme paramédical, comme un organisme, un établissement ou une association de professionnels de la santé du secteur public ou privé, dont l'objectif principal est lié au traitement de la maladie ou à la prestation des soins de santé.

CRITÈRES

- Le contenu doit être élaboré de façon indépendante et avoir comme objectif de parfaire les compétences et d'approfondir les connaissances des professionnels de la santé canadiens, en vue d'améliorer le diagnostic ou le traitement de l'infection par le VIH et/ou d'améliorer la prise en charge des patients et les soins qui leur sont donnés.
- Pour les activités de formation qui comportent une série d'événements récurrents (p. ex., tournées des cliniques) ou qui se tiennent après une conférence, nous invitons les organisateurs à faire appel à plusieurs commanditaires tiers.
- Les activités de formation ne doivent pas déjà avoir eu lieu.
- Les activités ou éléments financés peuvent comprendre : les honoraires du conférencier (à condition que ViiV Soins de santé ne prenne aucunement part au choix des conférenciers pour la formation médicale); les frais de déplacement des conférenciers/animateurs uniquement; des repas modestes pour les participants au programme; l'équipement audiovisuel qui sera utilisé pendant les séances de formation; le coût des salles de réunion pour les programmes qui se tiennent ailleurs que dans les bureaux de l'établissement ou de l'organisme demandeur.



RESTRICTION DE FINANCEMENT

Le financement accordé à la formation médicale indépendante ne peut pas être utilisé pour :

- les honoraires d'un conférencier faisant partie de l'auditoire cible (c.-à-d., qui est employé par le même organisme de soins de santé que les professionnels de la santé auxquels s'adresse l'activité de formation médicale);
- les frais de déplacement et d'hébergement des participants, y compris les dépenses associées à la participation de professionnels de la santé à des conférences nationales ou internationales;
- le transport aérien en première classe ou en classe affaires;
- les divertissements;
- les cadeaux offerts aux formateurs ou aux organisateurs.

AIDE-MÉMOIRE POUR LA SOUMISSION D'UNE DEMANDE

Un formulaire de demande complet doit comprendre :

- le profil et les qualifications de l'organisme de soins de santé;
- le titre proposé et les dates de début et de fin de la formation;
- le budget détaillé précisant les dépenses qui seront financées par ViiV Soins de santé, si la demande de financement est approuvée;
- l'ordre du jour;
- l'auditoire cible et le nombre prévu de participants.

DATES POUR LA RÉCEPTION ET LE TRAITEMENT DES DEMANDES

Le programme de formation médicale indépendante est offert toute l'année. Les demandes de formation médicale indépendante sont acceptées et examinées tout au long de l'année.

Les demandes de financement doivent être soumises par l'intermédiaire du portail en ligne SmartSimple : viihealthcare.smartsimple.ca. Les nouveaux utilisateurs devront créer un compte avant de pouvoir se connecter pour envoyer une demande.

Il est recommandé de soumettre les demandes au moins 60 jours avant la date prévue de l'activité de formation. ViiV Soins de santé s'efforce de traiter les demandes de financement le plus rapidement possible. Cependant, nous ne pouvons garantir que votre demande sera examinée si elle ne nous parvient pas dans ce délai.

Visitez viihealthcare.smartsimple.ca.

Pour nous joindre

Veillez nous écrire à
Medical.Education@viihealthcare.com
pour plus d'information.



ViiV Soins de santé ULC
245, boulevard Armand-Frappier
Laval (Québec) H7V 4A7
450-680-4810
viihealthcare.ca

Les marques de commerce sont détenues par le groupe de sociétés de ViiV Healthcare ou utilisées sous licence par celles-ci.
©2020 groupe de sociétés ViiV Healthcare ou son concédant de licence.
Code : PM-CA-HVX-LBND-190008-F Date : 03-2020